

RUE DE
L'AVENIR

Association loi 1901
Fondée en 1987

POUR UNE VILLE A VIVRE





RUE DE
L'AVENIR

Principaux objectifs:

Modération du trafic

Soutien aux modes actifs, marche et vélo
aux transports collectifs ...

Un fil rouge : la qualité de l'espace public

Pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre



LA VILLE A VIVRE

DONNER SA JUSTE PLACE A L'AUTOMOBILE EN VILLE

limiter le nombre et la vitesse automobile

DEVELOPPER LES ALTERNATIVES ET LEUR USAGE

Marche à pied, vélo et transports collectifs



LA VILLE A 30

**REEMPLACER LE MODÈLE 50 – 70 KM/H
PAR LE MODELE 30 – 50 KM/H**

**LA VILLE A 30 EST RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT
campagne rue de l'avenir 2012 - campagne européenne 2013**



- La ville 30, c'est une circulation apaisée, attentive, civilisée
- La ville 30, c'est bon pour le bien-être et la santé
- La ville 30, c'est bon pour la marche et la vie des quartiers
- La ville 30, c'est bon pour le vélo
- La ville 30, c'est une ville où l'enfant a sa place
- La ville 30, c'est favoriser le transport collectif





RUE DE
L'AVENIR

CENTRE ET PERIPHERIE Actualité du thème des métropoles urbaines

Quels outils pour une mobilité durable
sur l'ensemble du territoire ?

Comment négocier les contraintes plus fortes en périphérie ?

Comment modérer le trafic dans tous les pôles urbains ?



RUE DE
L'AVENIR

**1/ FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES DE MOBILITÉ
dans le périurbain.**

**2/ ASSURER LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC
pour favoriser les modes actifs et les transports publics**

**3/ DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS
pour desservir l'ensemble de l'agglomération.**